

## Pourquoi être membre de la FVV ?

### La Fédération vaudoise des vigneronns protège le vignoble, les vigneronns et les biens fonciers des propriétaires

Madame, Monsieur,

Le vignoble est en danger, les attaques contre le vin et sa consommation sont toujours plus fortes et répétitives.

La révision de la loi sur l'alcool lancée récemment pourrait déboucher sur des décisions pouvant grever encore la consommation de vin. Cela rendra la position du vin suisse encore plus difficile face à la concurrence du vin étranger dont la part de marché progresse toujours (63%). Pire encore, la consommation de vin vaudois a chuté de quelque 2,5 millions de litres durant 2009 (- 8,3 %) !

L'influence directe des accords internationaux fragilise la position du vin indigène dans un marché toujours plus libéralisé. Ce contexte international oblige la branche viticole à s'organiser pour sauver son existence.

**Réunir nos forces pour lutter contre les attaques dirigées contre la consommation d'alcool et de vin en particulier !**

La constante volonté de nos autorités à rendre compatible notre législation avec celle de l'Union européenne nous fait craindre l'abandon du vignoble à terme. Pour s'en convaincre, mentionnons le projet européen consistant à bannir le cadastre viticole afin de laisser la concurrence s'installer sur ce marché. Que restera-t-il de nos vignes en pente et à quel prix se négocieront nos parchets ?

La FVV s'opposera de toutes ses forces contre ces fâcheuses tendances car notre institution est la seule dans le canton à organiser la défense professionnelle pour main-

tenir le vignoble et représenter les intérêts vigneronns face à l'autorité et aux politiques hostiles aux vins vaudois.

Nous défendons les intérêts de nos membres en priorité et c'est ainsi que nous n'hésitons à entrer en contact

avec l'autorité tant cantonale que fédérale. La réciprocité est réelle et nous permet d'anticiper les difficultés pour notre branche.

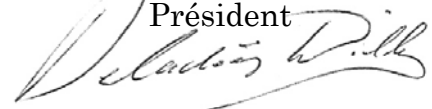
Pour faire valoir vos droits et vos intérêts de propriétaire, nous vous invitons à honorer vos contributions. En cas d'accord avec votre représentant (locataire), vous pouvez lui transférer vos contributions.

Le secrétaire est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

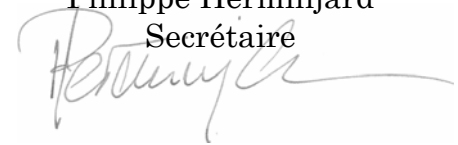
Nous espérons que vous ferez bon accueil à notre offre de défense de vos

intérêts et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Willy Deladoëy  
Président



Philippe Herminjard  
Secrétaire



**Pour défendre mes  
intérêts de proprié-  
taire et de vigne-  
ron, j'honore ma  
(mes) contribu-  
tion(s) à la Fédéra-  
tion vaudoise des  
vignerons.**